

Avril 2007

ISSN 0823-7662
Dépôt légal

L'Île d'Orléans protège enfin son territoire avec la marque de certification « Savoir-faire Île d'Orléans »

Le projet « Savoir-faire île d'Orléans » est une première québécoise. En effet, c'est la première fois que le Québec voit une région protéger le nom de son territoire par une marque de certification. Le comité de démarrage, qui est composé de représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du Centre local de développement de l'Île d'Orléans (CLD) et de la Chambre de commerce de l'île d'Orléans, a travaillé au projet pendant plus de deux ans. Il leur fait plaisir de présenter aujourd'hui la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans ».

Une marque de certification sert à distinguer les marchandises ou services qui sont soumis à des normes définies de ceux qui ne le sont pas, à l'intérieur du territoire où ces marchandises sont produites et ces services exécutés. Contrairement à une marque de commerce ordinaire, qui distingue les marchandises ou les services d'une entreprise déterminée, la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » permettra de garantir l'authenticité des attributs de savoir-faire et d'origine conférés aux produits et services qui la porteront.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA MARQUE DE CERTIFICATION « SAVOIR-FAIRE ÎLE D'ORLÉANS »?

La marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » a deux principaux objectifs. D'une part protéger l'identité d'un territoire, d'autre part garantir des standards de qualité élevés et de savoir-faire unique à l'île d'Orléans. Ces dernières années, des entreprises installées à l'extérieur de l'île d'Orléans ont à quelques reprises utilisées abusivement le nom du territoire à des fins commerciales. À travers cette usurpation de notoriété, des entreprises retirent un bénéfice aux dépens de celles de l'île d'Orléans et également au détriment des consommateurs qui sont mal renseignés sur leurs achats.

La marque de certification permettra de garantir l'origine d'un produit. Par exemple, la marque « Savoir-faire île d'Orléans » apposée sur un panier de fraises indique au consommateur que les fraises ont vraiment poussé à l'île d'Orléans et qu'elles répondent à certains critères de qualité. Ce qui n'est pas toujours le cas, en ce moment, pour les paniers de fraises annoncés comme venant de l'île d'Orléans.

Dans le cas des services, le logo « Savoir-faire île d'Orléans » assurera le visiteur de la qualité de l'accueil, des produits et des services reçus dans un gîte ou, en certifiant une boutique d'art, il rassurera le client sur l'authenticité des techniques et des savoir-faire qui sont à l'origine des œuvres d'art ou d'artisanat qui lui sont offerts. Bref, la marque de certification « Savoir-faire île d'Orléans » améliorera les conditions de « traçabilité » des produits et services qui la porteront.

Julie Goudreault

Conseillère aux entreprises au CLD de l'Île d'Orléans



Grosses vidanges

Le ramassage des grosses vidanges (monstres) est de retour pour les citoyens qui ont entrepris leur ménage du printemps. Prenez note que les pneus de tracteur, bois, débris de construction, broche et tôle ne seront pas ramassés. Les poubelles de 100 litres et plus ne sont pas acceptées. La cueillette se fera le vendredi 11 mai.



Chiens

Nous tenons à vous rappeler que vos chiens doivent se trouver à l'intérieur de votre terrain ou être tenus en laisse à l'extérieur de celui-ci. De plus, nous vous demandons de ramasser les besoins de votre chien, notamment aux abords des casiers postaux.



Emplacement du bac à ordures

Nous vous rappelons que lors de la cueillette, votre bac à ordures doit être placé en bordure du chemin du Bout-de-l'Île et non sur le trottoir. Les roues et les poignées doivent être placées du côté de la résidence. De plus, il faut prévoir un dégagement d'au moins 3 pieds autour du bac.

Sens unique

Veuillez noter que le sens unique de la rue Gagnon vers la rue Laflamme a été installé pour la durée de la saison estivale.

Abris temporaires

Il ne reste que quelques jours pour enlever les abris temporaires installés pour l'hiver. La date limite est le 1^{er} mai.

Modification des heures d'ouverture du bureau municipal

En raison de l'absence du directeur général, monsieur Gaston Lebel, pour une période d'environ 2 mois, nous vous informons qu'à compter du 1^{er} mai les heures officielles de bureau seront les mardis et jeudis de 19 heures à 21 heures 30. En-dehors de ces heures, vous pouvez téléphoner au bureau municipal puisqu'il se peut que la secrétaire soit disponible pour vous recevoir ou vous répondre. En cas de nécessité, vous pouvez toujours communiquer avec nous au 828-2270 et laisser votre message et nous vous rappellerons dans les plus brefs délais.

ERRATUM

Féerie de Noël à Sainte-Pétronille

Dans le dernier numéro du journal, l'information publiée à la suite du concert de Noël du 17 décembre dernier, lequel, soit dit en passant, fut un succès, était signée "Le comité des loisirs". On aurait dû lire "Le comité organisateur". En effet, cette belle activité est l'initiative d'une généreuse et dévouée paroissienne, madame Hélène Bérubé St-Cyr, assistée d'un comité composé de mesdames Huguette Gosselin et Lise Paquette, messieurs Gérard Blouin, Bernard Gagné, Louis Laperrière et de la soussignée. N'est-il pas dit de "rendre à César ce qui appartient à César"?

Madeleine Couture

État des activités financières

Exercice terminé

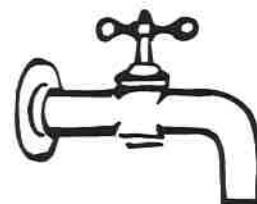
le 31 décembre 2006



	2006	2005	
	Budget	Réalizations	
		Réalizations	
Revenus			
Taxes	650 714	668 734	647 699
Paiements tenant lieu de taxes	13 757	16 891	16 381
Autres revenus de sources locales	64 037	66 921	65 003
Transferts	52 200	20 946	18 261
	780 708	773 492	747 344
Revenus spécifiques transférés aux activités d'investissement			(10 000)
		773 492	737 344
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	280 600	291 856	211 823
Sécurité publique	207 300	216 650	170 327
Transport	133 000	136 166	117 425
Hygiène du milieu	89 140	88 219	83 730
Aménagement, urbanisme et développement	8 005	8 996	7 203
Loisirs et culture	82 345	71 746	77 469
Frais de financement	50		
	800 440	813 633	667 977
Autres activités financières			
Autres transferts aux activités d'investissement	75 000	18 458	98 509
	875 440	832 091	766 486
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations			
	(94 732)	(58 599)	(29 142)
Affectations			
Surplus (déficit) accumulé non affecté	94 732		
Surplus accumulé affecté		94 732	88 382
	94 732	94 732	88 382
Surplus avant financement à long terme des activités financières			
Dette à long terme		36 133	59 240
Surplus de l'exercice		36 133	59 240

Résumé des analyses des puits

À la suite d'une campagne de vérification des puits privés de notre municipalité, 26 puits ont été analysés pour vérifier le taux de coliformes totaux et de coliformes fécaux. Cette étude a été confiée à la firme *Bodycote* de Sainte-Foy.



La norme pour les coliformes totaux est d'avoir moins de 10 bactéries par 100 millilitres. Si cette norme est dépassée, l'eau est considérée hors norme. La norme pour les bactéries atypiques, quant à elle, est d'obtenir un dénombrement de moins de 200 bactéries par 100 millilitres. En ce qui concerne les coliformes fécaux, aucune bactérie ne doit être retrouvée par 100 millilitres. S'il y a présence de coliformes fécaux, l'eau est considérée non potable.

Coliformes totaux

Dans les normes		Hors normes							
0	1-10	11-20	21-30	31-40	41-50	51-60	61-70	71-80	> 80
20 (77 %)	4 (15 %)	0	1 (4 %)	0	0	0	0	0	1 (4 %)

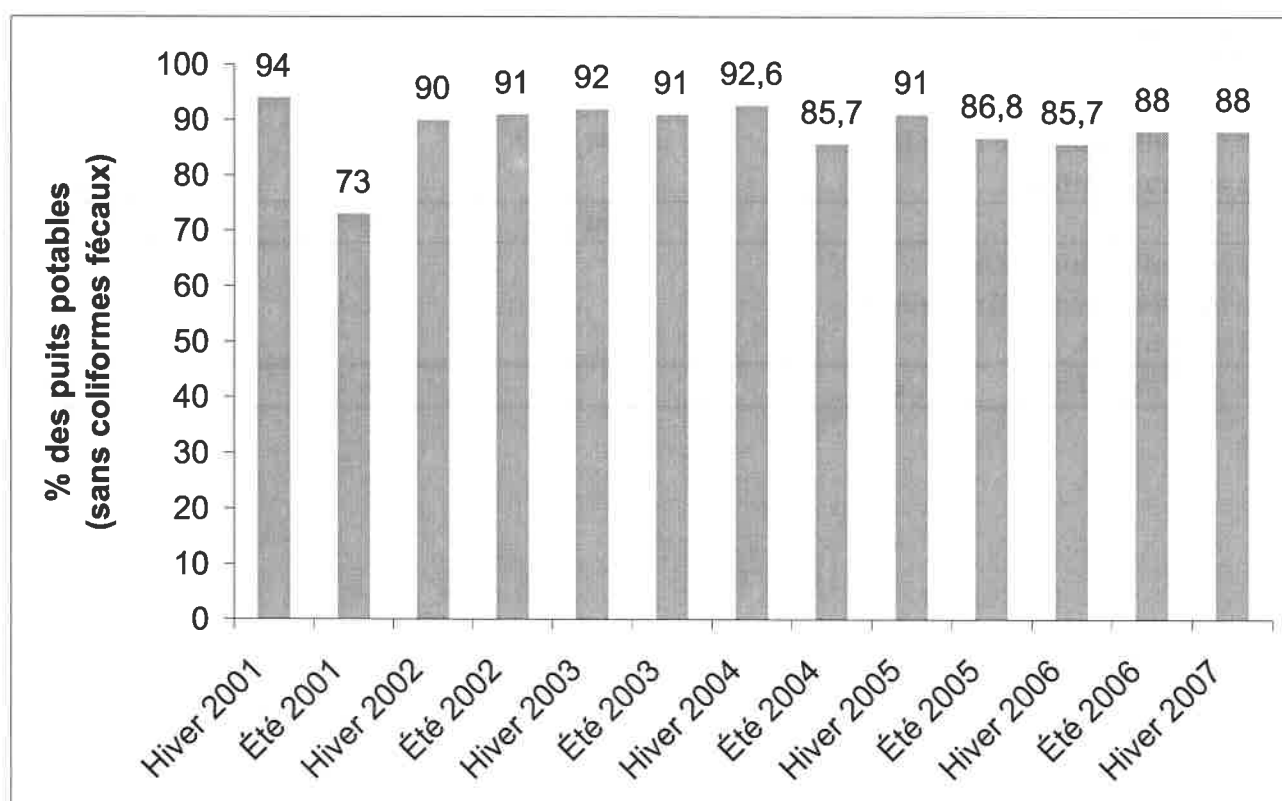
Coliformes fécaux

Dans les normes	Hors normes								
0	1-5	6-10	11-15	16-20	21-25	26-30	31-35	36-40	> 40
23 (88 %)	2 (8 %)	0	0	0	0	0	0	0	1 (4 %)

Bactéries atypiques

0	1-25	26-50	51-75	76-100	101-125	126-150	151-175	176-200	> 200
12 (46 %)	9 (35 %)	0	0	2 (7 %)	0	0	0	0	3 (12 %)

Comparaisons



Pièce de théâtre

Le P'tit Ramoneur



Voici la pièce de théâtre : « **Le P'tit Ramoneur** ». Cette fresque historique en trois actes, met en scène des personnages du 17^e siècle, profondément liés à l'histoire de l'île d'Orléans. La pièce sera jouée ce printemps et cet été.

**Les 18 et 19 mai et les 7 et 8 juillet 2007 à 20 heures à L'Espace Félix-Leclerc
682 chemin Royal St-Pierre Île d'Orléans
Pour réservation : 828-1682**

Synopsis

À travers les ambitions du jeune Antoine le Savoyard, **P'tit Ramoneur**, et de ses amours avec la belle Agnès, venez partager les soucis d'importants personnages en ce début de colonie.

Découvrez une seigneuresse Éléonore de Grandmaison avant-gardiste qui ne s'en laisse pas imposer; un prêtre-missionnaire, François Lamy, au cœur généreux qui mène ses ouailles d'une main de fer dans un gant de velours; un docteur et bailli, René Cauchon-Laverdière, très soucieux du mieux-être des colons; une Anne Gasnier, fervente catholique, un peu grenouille de bénitier, qui glisse volontiers dans le commérage.

Comédiens

Charles Dubé : Antoine le Savoyard, P'tit ramoneur.

Mireille Trempe : Agnès, jeune huronne et fille adoptive de madame De Grandmaison.

Marie-France Lavoie : Éléonore De Grandmaison, seigneuresse de Beaulieu.

Bernard Boisvert : François Lamy, prêtre missionnaire à l'île.

Richard Sage : René Cauchon-Laverdière, premier médecin et bailli dans l'île.

Gisèle Breton : Anne Gasnier, l'ange des miséreux.

Auteures : Renée Vaillancourt-Lauzière et Irma Dumont-Lapointe

Camp de jour

Nous sommes très heureux de vous présenter la nouvelle équipe qui accueillera vos jeunes dès le 28 juin prochain :

Coordonnatrice

Marie-Ève Lamontagne

Moniteurs (trices)

Mme Joanie Côté, monitrice et sauveteur

Mme Vanessa Simard, monitrice

M. Jonathan Cantin-Thibodeau, moniteur

M. Gabriel Chabot, assistant-moniteur



Professeur de tennis et de golf

M. Jean Ste-Marie

Professeure des arts

Mme Anick Vézina

Professeur de théâtre

M. François Lépine

Carolyn Rousseau

Responsable du terrain de jeux

Bibliothèque « La Ressource »

Nouveautés et suggestions de lecture du mois d'avril 2007

Enfin de bonnes nouvelles, de David Suzuki et Holly Dressel
Frenchkiss (Le rendez-vous de Stephen Harper avec le Québec), de Chantal Hébert
La poussière du temps, de Michel David
Rue des Rosiers, de Francine Dubois
Le coeur au poing (Mémoires), de Adrienne Clarkson
Aqua TM, de Jean-Marc Ligny
La troisième lettre, de Michèle Marineau



Concours Livromanie, Livromagie

Le concours du Club de lecture « Livromanie, Livromagie » pour les jeunes de 6 à 12 ans, qui a connu un bon succès en 2006, est offert de nouveau cette année.

Un choix de 40 livres sont déjà à la disposition des jeunes depuis le 19 mars et seront disponibles jusqu'en juillet.

Comment participer? Un coupon contenant une question de compréhension sur le livre est remis pour chaque livre emprunté et lu par un jeune abonné.

Que peut-on y gagner? Il y aura tirage d'un certificat-cadeau et de gaminets (T-Shirts) pour les jeunes participants de Sainte-Pétronille et la chance de gagner un ordinateur au niveau régional.

Bonne chance à tous et à toutes!

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur (rappel)

Le dimanche 22 avril, la bibliothèque souligne la 12^e Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. C'est un rendez-vous pour échanger, partager des rafraîchissements et participer à un tirage. Pour de plus amples informations sur la Journée mondiale du livre, informez-vous au comptoir de la bibliothèque.

Tout savoir sur le thé

Le 6 mai, à 16 heures, vous êtes invités à une expérience unique offerte par la bibliothèque la Ressource. Il s'agit de la conférence de monsieur Gérald Tremblay, spécialiste du thé, qui vous parlera de cette plante millénaire qui fournit la boisson la plus bue sur toute la terre. Si vous croyez que le thé n'est qu'un sachet ébouillanté, notre conférencier vous réserve quelques révélations. Vous pourrez aussi compléter l'expérience par une dégustation.

Date : 6 mai

Heure : 16 heures

Lieu : Bibliothèque La Ressource

Merci

Nous remercions monsieur Allen Bernard qui a offert un nouvel écran de 17 pouces pour l'ordinateur de la bibliothèque à l'usage des abonnés.

Merci également à monsieur Claude Bussières qui a enrichi notre collection de jeux par un don de casse-tête 3 dimensions.

Consultation sur les horaires de la bibliothèque

Nous aimerions connaître votre opinion sur les heures d'ouverture de la bibliothèque. Depuis plusieurs années, la bibliothèque est ouverte les mardis de 19 heures à 20 h 30 et les dimanches de 10 heures à midi. C'est l'horaire que votre équipe de bénévoles de la bibliothèque est en mesure d'assurer. Mais préféreriez-vous l'accès à d'autres moments de la semaine plutôt que

ceux-là? Faites-nous savoir vos préférences lors de votre prochaine visite. Notre but est de vous offrir le meilleur service de lecture publique avec les moyens qui sont les nôtres.

Les 25 ans de Lise Paquet

Cette année, nous soulignons les 25 ans de madame Lise Paquet au service de la bibliothèque La Ressource. Lise Paquet ne compte pas ses heures et ne mesure pas l'énergie qu'elle consacre à notre bibliothèque depuis un quart de siècle. Sa générosité pour notre communauté de Sainte-Pétronille mérite assurément une mention toute spéciale.

Merci et bravo Lise!

*Gilles Gallichan
Pour l'équipe des bénévoles
de la bibliothèque La Ressource*

Horatio-Walker s'installe à New York à 25 ans

À 25 ans, Horatio Walker est un jeune homme qui vient de démontrer à Rochester qu'il sait s'imposer autant par son talent de peintre que par son leadership. Mais il caresse d'autres ambitions. Il veut conquérir New York.

La petite histoire veut qu'il ait connu son premier moment de gloire à New York avec une aquarelle intitulée « la porcherie », deux ans avant son arrivée permanente dans la métropole. En peu de temps, cette aquarelle aurait atteint de cinq à cinquante fois son premier prix de vente, selon différents auteurs. Et Walker aurait alors reçu le titre peu flatteur de peintre des cochons. Mais en même temps, il aurait assis sa renommée.

Selon Karel, avant son installation permanente à New York, Walker louait déjà un studio dans la métropole. Karel ajoute même qu'à l'occasion, Walker venait en aide à des confrères new-yorkais moins fortunés. On se demande toujours d'où Walker tenait cette aisance financière, puisqu'il était un tout jeune homme et qu'il n'avait pas encore fait sa place dans la société. Notre hypothèse, c'est qu'il était grandement soutenu par sa famille.

Qu'est-ce que peint Horatio à cette époque ? Presque uniquement des animaux : des bovins, des porcs, des dindons. Nous sommes en 1885. En France, c'est l'épanouissement de l'impressionnisme. Le terme vient du titre donné en 1874 par Claude Monet à l'un de ses tableaux, *Coucher de soleil sur l'eau*, qu'il nomma impression.

Walker reste alors et le demeurera toujours fidèle à l'école de Barbizon par la recherche des scènes de la nature qu'il peindra. Mais il puisera dans l'impressionnisme la façon de les illustrer.

À 25 ans, ce jeune ontarien a déjà imposé sa présence à Rochester et il s'apprête, comme peintre, à imposer un style qui fera sa fortune.

Bernard Dagenais

Cercle des fermières de Saint-Laurent



Les fermières de Saint-Laurent sont fières de vous inviter à leur exposition annuelle qui se tiendra le samedi 26 mai 2007 de 13 heures à 17 heures et le dimanche 27 mai 2007 de 10 heures à 16 heures.

Venez admirer le talent de nos fermières ainsi que leur créativité. Nous désirons ainsi partager avec vous l'amour de l'art textile et vous transmettre le goût de vous initier à cet art qui depuis des siècles a contribué à développer le goût de la décoration.

De nombreux prix de présence à gagner.

Pour renseignements : Claudette Picard 828-2768

Programmation – Saison 2007

MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE



28 JUIN *SOIRÉE DESJARDINS*
James Campbell, clarinette
Quatuor Arthur Leblanc

Le quatuor Arthur-Leblanc, créé à l'Université de Moncton en 1988, a maintenant la réputation d'être parmi les meilleurs ensembles du Canada. Il donne une soixantaine de concerts par année sur les plus grandes scènes du pays et il se produit fréquemment à l'étranger. Depuis presque deux ans, le quatuor assume avec bonheur le rôle de quatuor en résidence à l'Université Laval. L'invité du quatuor, le Canadien James Campbell, est un des rares virtuoses de la clarinette à jouir d'une renommée internationale.

Au programme :
Chostakovitch, Beethoven, Brahms

5 JUILLET *SOIRÉE LA MAISON SIMONS*
Quatuor à harpes
Jennifer Swartz, Lori Gemmel, Caroline Léonardelli, Caroline Lizotte

Voici réunies pour notre plus grand plaisir quatre harpistes canadiennes de grand talent. Individuellement, elles se produisent fréquemment en récital ou, comme solistes, avec de nombreux orchestres canadiens ou étrangers. Jennifer Swartz est première harpe à l'Orchestre symphonique de Montréal et Caroline Lizotte seconde harpe.

Au programme :
Leucona, Mozart, Vivaldi

11 JUILLET *SOIRÉE LA FONDATION VIRGINIA PARKER*
(MERCREDI) James Ehnes, violon
Eduard Laurel, piano

Le violoniste canadien James Ehnes a été invité, comme récitaliste et concertiste, dans plus de vingt pays, sur quatre continents. On le considère comme un des musiciens les plus doués de sa génération. Il sera accompagné par le pianiste texan Eduard Laurel qui mène une carrière internationale avec des artistes renommés.

Au programme :
Leclair , Elgar , Bartók, Scott-Kreisler ,Bazzini

19 JUILLET *SOIRÉE LES PIANOS ANDRÉ BOLDUC*
Louise Bessette, piano

Quand il s'agit de musique contemporaine, on pense tout de suite à la pianiste Louise Bessette qui a consacré sa vie d'artiste à la « défense et illustration » de la musique de notre temps. Son parcours a été parsemé de récompenses et de distinctions. On la reconnaît particulièrement comme la spécialiste de l'œuvre d'Olivier Messiaen. Depuis 1996, elle enseigne au Conservatoire de Musique de Montréal.

Au programme :
Grieg, Louie, Debussy, Ravel, Liszt, Messiaen, Arcuri, Albeniz, Turina, Lecuona

9 AOÛT **SOIRÉE HYDRO-QUÉBEC**
Véronique Mathieu, violon
Benoît Loïselle, violoncelle
Andrée-Anne Perras-Fortin, piano

La violoniste canadienne Véronique Mathieu mène une carrière très active en Indiana comme violon-solo de diverses formations musicales. Elle a aussi formé un duo avec la pianiste Andrée-Anne Perras-Fortin et les deux musiciennes donnent des concerts au Québec et en Ontario. Quant à Benoît Loïselle, le violoncelliste-solo des Violons du Roy, il est engagé dans une carrière prometteuse de soliste et de chambriste.

Au programme :

Mozart, Beethoven, Fauré, Debussy, Lutoslawsky

16 AOÛT **SOIRÉE COSSETTE**
Marie-Josée Lord, soprano
Esther Gonthier, piano

Nous avons la joie d'accueillir de nouveau à Sainte-Pétronille la soprano Marie-Josée Lord. Elle a déjà chanté plusieurs rôles sur la scène et tous les critiques admirent sa présence et ses qualités vocales exceptionnelles. On souligne son grand talent d'interprète et sa sensibilité musicale raffinée. Esther Gonthier, quant à elle, est très recherchée au Canada et en France comme accompagnatrice et répétitrice.

Au programme:

Granados, Rodrigo, DeFalla, Poulenc, Satie, Bernstein, negro spirituals

Tous les concerts sont présentés à l'église de Sainte-Pétronille, 22, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille, Île d'Orléans

Prix par concert : 30 \$; Abonnement au prix de 150 \$ (six concerts + un laissez-passer pour un concert de votre choix)

Informations et réservations : 418-828-1410 ; 418-643-8131

Soyez futé – Achetez usagé!

Vous voulez à la fois réaliser des économies substantielles sur vos achats, contribuer à la protection de l'environnement et permettre la création de nouveaux emplois dans la région? La solution est simple. Consultez le guide *Achetez usagé!* produit par la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et récemment distribué dans les 280 000 foyers de l'agglomération de Québec et des MRC La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et L'Île-d'Orléans.

Ce guide contient les noms, adresses, numéros de téléphone et adresses Internet de quelques 200 commerces où vous pouvez vous procurer, à bons prix, une foule de biens usagés de consommation courante tels articles de sport, jouets, livres, vêtements, meubles, ordinateurs, appareils électroménagers et autres.

Le guide *Achetez usagé!* s'inscrit dans les efforts de sensibilisation entrepris par la CMQ suite à l'adoption de son plan de gestion des matières résiduelles, plan qui a entre autres pour objectif de faire passer à 60 % le taux de mise en valeur de nos résidus domestiques.

Rappelons qu'à l'automne 2005, la CMQ publiait le *Bottin du réemploi* destiné aux citoyens désirant se départir écologiquement de biens en bon état mais devenus inutiles. *Achetez usagé!* vous permet maintenant de faire un pas de plus vers la gestion responsable de vos biens de consommation et d'adopter graduellement des façons responsables de consommer. Il est le fruit d'une collaboration entre la CMQ, les municipalités et MRC du territoire et les partenaires du milieu du réemploi. Il peut être consulté à www.achetezusage.com.

Pour réduire vos dépenses de consommation, pour donner une seconde vie à des biens déjà sur le marché, pour réduire la quantité d'objets destinés à l'élimination, pour préserver nos précieuses ressources naturelles et pour contribuer à la création de nouveaux emplois, notamment dans les entreprises d'économie sociale, SOYEZ FUTÉ, ACHETEZ USAGÉ!

Benoît Massicotte

Coordonnateur aux communications et aux consultations

Communauté métropolitaine de Québec

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été demandée par madame Lucie Rondeau et monsieur Richard Leblanc (lots # 3-29, 3-32, 4-6, 4-9) 32, rue du Cap-de-Condé, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-15.

Cette demande a pour but de permettre l'installation d'une clôture ayant une distance de 4 pouces entre chaque barreau autour de la piscine.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^e jour d'avril deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par monsieur Éric Lewllyn Price (lot # 110-1), 182 chemin du Bout-de-l'Île, Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-7/S-2.

Cette demande a pour but de permettre :

- Un corps secondaire équivalent à 54 % de la superficie du corps principal au lieu du 50 % tel que prévu au règlement de zonage.
- Une superficie équivalente à 72 % au lieu du 66 %, tel que prévu au règlement de zonage, pour l'ensemble des bâtiments secondaires.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^e jour d'avril deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Josée Jobin et monsieur Luc Sévigny (lots # 42-36, 42-37, 44-A-32-2, 44-A-33), 48, rue d'Orléans, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-2/S-1.

Cette demande a pour but de permettre une marge de recul avant côté nord de 7.39 mètres au lieu de 7.5 mètres tel que décrété dans le règlement de zonage.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^e jour d'avril deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par madame Lison Berthiaume (lots # 159-2-1-1, 159-2-1-2, 159-2-2), 38, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-11.

Cette demande a pour but de permettre que :

- La lucarne en chien assis se prolonge sur un versant du corps secondaire
- La longueur de la lucarne en chien assis représente plus de 75 % de la longueur de la toiture, soit 86.96 %
- Le toit du corps secondaire en façade est en porte-à-faux par rapport à la toiture

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^e jour d'avril deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été demandée par madame Valérie Bélanger et monsieur Pascal Tailleux (lots # 2-73P et 2-81) 27 rue des Pins nord, Sainte-Pétronille. Ces lots sont situés dans la zone R-16.

Cette demande a pour but de permettre l'installation d'une clôture ayant une distance de 4 pouces entre chaque barreau autour de la piscine.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine session du conseil qui se tiendra le 7 mai 2007 à 20 heures à la mairie, 3 chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

À cette session, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille ce 19^e jour d'avril deux mille sept.

Gaston Lebel
Directeur général/secrétaire-trésorier

ENCAN ÉQUITABLE

Si vous désirez vous départir de vieux objets, l'encan équitable peut vous aider! Le mandat de Biais Vert - l'encan équitable est d'utiliser la vente de vieux objets aux enchères sur Internet pour financer des organismes et des projets voués à la protection de l'environnement et du développement durable. De façon plus spécifique, l'organisme vise à favoriser la réutilisation, le recyclage et la valorisation d'objets inutilisés ou désuets, réduisant ainsi les impacts et les coûts sociaux et environnementaux liés à leur mise aux rebuts.

Pour informations : Mme Geneviève Dupuis, coordonnatrice de l'organisme Biais Vert
Téléphone : 780-7241
Courriel : genevieve.dupuis@enviro-fund.com

La petite histoire de Sainte-Pétronille

La maison Genest

L'histoire maritime du Québec nous rappelle que le premier pilote officiel du fleuve est Abraham Martin. Ce titre lui fut accordé par le roi de France dès le milieu du XVII^e siècle. Par la suite, de nombreux pilotes ont pris la relève. Le mois d'avril marquait alors le départ des pilotes qui allaient exercer leur métier sur le fleuve Saint-Laurent. Ces derniers ne s'arrêtaient qu'au départ des derniers vaisseaux qui partaient à l'automne.



À l'île d'Orléans, la paroisse de Saint-Jean a été le lieu de résidence de nombreux pilotes. Par contre, la paroisse de Sainte-Pétronille a aussi eu sa part de pilotes et ce, depuis au-moins 1821. Dix ans plus tard, on comptait 57 pilotes sur l'île dont trois étaient de Sainte-Pétronille. On y retrouvait MM. François alias Frank Aubin, Pierre Bonneau et Joseph Genest. D'autres pilotes viendront s'y établir par la suite.

Le pilote Pierre Bonneau devenait propriétaire d'un lot en 1826. Il lui était accordé par bail emphytéotique de 99 ans de la part de Alexandre Ferland, cultivateur et de son épouse Marie Goulet de cette paroisse. Ce lot situé sur le chemin de la grève du nord était borné au sud-ouest à la marée basse. Aujourd'hui l'on retrouve ce lieu au 9, rue Horatio-Walker. Veuve Élisabeth Genest-Bonneau transfère ses droits à Édouard Genest en 1850. Ce dernier était marié depuis le 24 novembre 1840 en l'église de Saint-Pierre, Î.O. à Brigitte Noël, native de Sainte-Pétronille. Onze enfants naîtront de cette union.

Installé à cet endroit depuis ce temps, le tocsin se fit entendre dans l'après-midi du 18 août 1886. Un incendie venait de se déclarer et la déflagration emportera quatre maisons dont deux de monsieur Genest. Sur le haut de la côte, monsieur Joseph Gourdeau perdait aussi sa grange complètement consumée par le feu.¹ Peu après, monsieur Genest fera reconstruire sa maison. Elle sera de style Second Empire au toit brisé sur quatre eaux. Il faut noter que la forme de son toit dégage l'espace des combles et en fait un véritable étage.⁶ La maison d'été sera aussi remplacée par une nouvelle construction. Cette dernière sera habitée l'été par sa famille alors que l'on loue la maison d'hiver à des villégiateurs au cours de la saison estivale. La famille en retire alors un revenu supplémentaire annuel.

Entre autres locataires pour y passer la belle saison, il y a eu la famille du Docteur A.E. Belleau, coroner à Québec, la famille de Jules Côté et celle de G.N. Belleau. Un de nos anciens premier ministre, monsieur René Lévesque l'a aussi habité dans sa jeunesse avec sa mère et son beau-père monsieur Georges Pelletier, avocat de Québec.⁵ La maison d'été qui se retrouvait à l'arrière de la maison d'hiver existe encore et se retrouve aujourd'hui au 159, chemin du Bout-de-l'Île après y avoir été déménagée vers 1950.

À l'époque de ces premiers pilotes, il n'y avait pas d'école pour s'initier au pilotage sur le fleuve Saint-Laurent. C'était souvent de père en fils que l'on se transmettait le savoir faire. Ce sont les pilotes eux-mêmes qui apprenaient le métier aux nouveaux venus. Au mois d'août 1870, Isaac Gourdeau, pilote en cette paroisse introduisait son fils Joseph auprès de Édouard Genest, pilote, afin qu'il enseigne le métier à ce nouvel apprenti-pilote. Il lui en coûte alors 100 \$ pour l'apprentissage de son fils. Notons qu'au cours des années 1811 à 1841, il était permis à un pilote d'avoir au moins deux apprentis à son service. Le jeune apprenti suivait alors le pilote dans ses déplacements tout au cours de la saison de navigation. Ces derniers se rendaient à la hauteur de la baie du Bic à la rencontre des bateaux venus en majorité d'Europe pour leur offrir le service de pilotage jusqu'à Québec. Dans cette aventure, il fallait aussi tenir compte de la concurrence des autres pilotes qui eux aussi allaient offrir leur service. Tout cela se passait en pleine mer au gré des vents et des vagues et ce, de jour comme de nuit.

Cette profession a entraîné dans la mort plus d'une centaine de victimes tant pilotes qu'apprentis-pilotes. Une de ses tragédies à survenir en 1839 au large de Pointe-au-Père, où vingt et un pilotes et apprentis y périssaient dont dix-sept d'entre eux venaient de la paroisse de Saint-Jean, Î.O.² La

paroisse de Sainte-Pétronille a aussi été affligée par la mort d'un des siens. Au cours du mois de mai 1881, le curé annonçait en chaire la noyade accidentelle de Joseph Genest âgé de vingt ans, fils d'Édouard Genest et de Brigitte Noël. L'accident était arrivé en voulant monter à bord d'un navire qu'il devait conduire à Québec. C'est alors que la chaloupe a chaviré devant la station du Bic.

Le journal « *Le Nouvelliste* » rapporte ainsi l'accident : « La mer en furie et le vent impétueux. Une grosse vague la souleva et l'engloutit avec elle. » Dans cet accident a péri un pilote et trois jeunes gens engagés en qualité d'apprentis et un cuisinier. Le journal poursuit en mentionnant : « M. Genest, père, avait même déboursé quelques jours auparavant 400 \$ afin de permettre à son fils d'accompagner le pilote de préférence à quelques autres qui recherchaient la même chance. »³ Pour ceux qui pratiquaient alors ce métier, ils avaient en compensation la chance d'avoir un bon salaire.

La première association des pilotes remonte à 1860 sous le nom de « La Corporation des pilotes pour le Havre de Québec et au-dessous ». ⁴ Ce qui a amélioré grandement les conditions de travail de ces pilotes qui naviguaient entre Québec et la baie du Bic.

Pour comble de malheur, le dernier fils de M. et Mme Genest décédait le ou vers le 7 janvier 1884, au lieu appelé Highland Parc, dans l'État du Michigan, aux États-Unis. Cependant, deux des filles Genest, soit Mary et Flore occupaient encore la maison paternelle alors que l'échéance du bail emphytéotique prenait fin le 13 novembre 1925. La famille Ferland reprenait ses droits sur ce lot et s'engageait aussi à garder, nourrir et entretenir ces deux demoiselles leur vie durant. La maison Genest n'existe plus aujourd'hui étant donné qu'elle fut décimée par un incendie en 1976. Aujourd'hui ce lot fait partie du domaine de monsieur Bernard Dagenais.

Daniel B. Guillot

Bibliographie sommaire:

- 1.- Le journal *L'événement* du 19 août 1886.
- 2.- André Gaulin et Norbert Latulippe. *L'Île d'Orléans microcosme du Québec*. Association québécoise des professeurs de français. Québec, juillet 1984.
- 3.- Le journal *Le Quotidien*, mai 1881.
- 4.- Jean Leclerc. *Le Saint-Laurent et ses pilotes, 1805-1860*. Leméac Éditeur. Ottawa, 1990.
- 5.- Jean-Paul Larue. *L'Île d'Orléans. Vingt-cinq ans de souvenirs*. Longueuil, 1979-1983.
- 6.- Yves Laframboise. *De la colonie française au XXe siècle. La maison au Québec*. Les Éditions de l'Homme, 2001.

Photo : Collection M. Bernard Dagenais.

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal *Autour de l'Île* est le **7 mai 2007**.

Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot
Gilles Gallichan
Bernard Dagenais
Julie Goudreault



Le Beau Lieu

Rédaction et infographie : Patricia Couture

